



# Le Journal de Loivre

Juillet 2015

## Le mot du Maire

Lors de sa séance plénière du 14 avril 2015, le conseil municipal a voté son budget pour l'année 2015.

Dans le contexte national de réduction des déficits publics prévoyant une baisse des dotations accordées aux communes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale pour l'année 2015.

Les contraintes budgétaires forcent néanmoins à agir avec prudence. La dotation globale de fonctionnement versée chaque année par l'Etat aux collectivités locales va diminuer fortement (11 milliards d'euros entre 2015 et 2017).

Cependant, nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, et ce, en limitant nos frais de fonctionnement dont le suivi appellera toute notre vigilance (une baisse des recettes ayant un impact direct sur les dépenses de fonctionnement).

Les investissements suivants ont déjà commencé ou vont se concrétiser :

- Cimetière : agrandissement du columbarium, création d'un jardin du souvenir, réfection de l'allée centrale et informatisation des données des concessions
- Gendarmerie : isolation énergétique des logements et de la brigade
- Eglise : pose de vitraux
- Aire de jeux : mise en place d'un sol souple

A côté de ces projets d'investissement, nous continuerons à garder à niveau les bâtiments publics et les services communaux.

Le Plan Local d'Urbanisme vient d'être arrêté par le conseil municipal. Il va être instruit par les Services de l'Etat. L'enquête publique devrait avoir lieu courant octobre/novembre et une approbation est prévue début 2016.

Dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes, le dispositif "Participation Citoyenne" vient d'être signé. Cette opération, qui repose sur la solidarité et la citoyenneté des Sourciers, consiste à se prémunir contre tout acte malveillant de proximité (agressions, cambriolages, vandalisme, ...). Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de participer à ce dispositif et regrette, à cause d'un nombre restreint de places, de ne pas avoir pu intégrer à ce projet toutes les personnes volontaires.

Le site de la commune Loivre.fr est en ligne depuis quelques semaines. N'hésitez pas à le consulter et à participer à son contenu en nous envoyant des articles et des photos.

Bien à vous tous.

**Claudine ROUSSEAU**

---

MAIRIE DE LOIVRE

35 rue de Verdun – 51220 LOIVRE – Tél : 03 26 61 01 03 – [infos.loivre@orange.fr](mailto:infos.loivre@orange.fr)

## SITE INTERNET

Le nouveau site [loivre.fr](http://loivre.fr) est en ligne !

Vous l'attendiez depuis un an et demi, depuis la panne dont notre ancien site avait été victime... le nouveau site loivre.fr est enfin arrivé sur la toile il y a quelques semaines.

Ce site web, impulsé par la Communauté de Communes du Nord Champenois, est déployé dans les 12 communes, avec une charte graphique et une architecture communes, rendant la navigation aisée d'un site à l'autre.

Dans ce nouveau site, qui vient en complément du Journal de Loivre, vous pourrez suivre l'actualité de la vie municipale, des associations, des écoles, découvrir ou redécouvrir le patrimoine du village, retrouver les coordonnées utiles...

Ce site internet est le fruit du travail des commissions "Communication" du conseil municipal et de la Communauté de Communes qui se sont fortement impliquées ces derniers mois dans la conception, la formation des administrateurs et rédacteurs, la collecte, la compilation d'informations.

Cependant, un site réussi est un site vivant, mis à jour régulièrement, que les utilisateurs s'approprient et c'est là que votre rôle intervient : en communiquant autant que possible à la commission "Communication", vos informations, vos actualités sous forme d'articles, de photos mais également vos remarques, vos suggestions...

Pour ce faire, une seule adresse : [infos.loivre@orange.fr](mailto:infos.loivre@orange.fr)

Bon surf sur [loivre.fr](http://loivre.fr) !

## REPAS DES AINES

Samedi 21 mars 2015, ambiance des grands jours à la salle des fêtes. Claudine Rousseaux, Maire de Loivre émue et reconnaissante, a accueilli les "Anciens", pour le traditionnel repas des Aînés. Une centaine de convives a pu apprécier les tables décorées par les bénévoles, ainsi que le repas copieux et gastronomique servi par une équipe dévouée.

L'après-midi s'est poursuivie aux rythmes des tangos, valse, macarena et madison qui n'ont plus de secret pour nos "ainés"

Un grand merci aux participants et aux bénévoles.

Une pensée pour ceux qui n'ont pu être présents.





# FÊTE DES VOISINS

Nous avons pu apprécier en nous promenant dans LOIVRE, le soir du 29 mai 2015, que la fête des voisins fût une fois de plus célébrée dans certains quartiers, malgré une météo incertaine. Des personnes avaient prévu le chapeau, quand d'autres cherchaient un abri (garage, arbre, tonnelle....). Mais la bonne humeur était tout de même au rendez-vous comme nous le prouvent les photos suivantes.



A l'année prochaine, avec le soleil cette fois (on espère).

MAIRIE DE LOIVRE

35 rue de Verdun – 51220 LOIVRE – Tél : 03 26 61 01 03 – [infos.loivre@orange.fr](mailto:infos.loivre@orange.fr)

## RANDONNEE

Les randonneurs du Pied-Levé ont effectué une sortie de 3 jours durant le week-end de la Pentecôte à Basse sur le Rupt dans les Vosges.

Lors de ce séjour, nous avons fait des randonnées chaque jour et profité du beau temps, sur les chemins bien entretenus et balisés par l'association "Vosges en marche" ce qui nous a permis d'admirer les différents paysages et panoramas qui nous étaient offerts par une nature toute en couleurs de printemps. Nous avons apprécié l'accueil et la cuisine régionale.



Willy BRAIBANT

## BROCANTE

Le 24 mai a eu lieu la brocante annuelle préparée par le Comité des Fêtes et les Pompiers.

Ce fut un grand succès puisque près de 300 places ont été vendues. La météo nous ayant épargné, tous les exposants sont venus et de nombreux visiteurs ont déambulé dans nos rues toute la journée.

Dans un souci de sécurité (accès pompiers) la Mairie avait demandé à ce que les exposants n'occupent qu'un seul côté des rues hormis la rue Gal Leclerc et la place de la République dont les largeurs permettent d'occuper les deux côtés.

Cette disposition a été appliquée et nous avons pu constater une circulation piétonne plus fluide tout en gardant une intimité de brocante de village.

Un grand merci à tous les bénévoles (Comité et Pompiers) qui ont œuvré très tôt le matin jusqu'à tard le soir pour organiser et assurer l'intendance de cette belle journée !



Bureau du Comité des Fêtes





## A CCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La mise en place de la nouvelle intercommunalité permet la réorganisation des accueils de loisirs du mercredi destinés aux enfants âgés de 3 à 13 ans. C'est ainsi que l'association Familles Rurales de LOIVRE-BERMERICOURT ouvre les portes de son accueil de loisirs aux enfants de Courcy et de Brimont.

La proximité de nos villages devrait favoriser les rapprochements et limiter les problèmes de transport. Le nombre trop limité d'inscrits dans les accueils de COURCY et de LOIVRE nous a conduit à regrouper les enfants sur un même site. Pour l'année scolaire 2015/2016, l'accueil se fera exclusivement à LOIVRE.

Le transport sera pris en charge de COURCY à LOIVRE pour les enfants qui déjeuneront sur place.

Les enfants scolarisés dans les autres communes pourront être inscrits à l'Accueil avec ou sans repas mais les parents devront assurer le transport.

Les enfants seront repris entre 17h et 18h à la salle des fêtes de Loivre par les parents ou responsables.

L'année suivante, l'accueil du mercredi se fera à COURCY, selon les mêmes règles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thibaut HURTELLE : par téléphone : 03.26.89.80.53. ou par mail : [al.loivre@live.fr](mailto:al.loivre@live.fr)

*Patricia CAPITAINE*

## LES CHAMPIONS DE LA LECTURE

Le 8 avril dernier, sous la responsabilité de Mme DEVOS, a eu lieu, à la salle des fêtes de LOIVRE, un concours de lecture réservé aux élèves de CM2 des écoles élémentaires de la région (Marne, Aisne, Ardennes).

6 candidats étaient présents. Chacun d'eux était invité à lire, en public, un court texte de leur choix, pendant 3 minutes, extrait d'une œuvre de fiction.

A la suite de cette 1<sup>ère</sup> étape, auront lieu une 2<sup>ème</sup> étape locale puis une demi-finale régionale sur internet et, pour 10 chanceux, la grande finale à la Comédie Française le 24 juin 2015.

Notre école était représentée par Elsa RADET qui s'est classée 2<sup>ème</sup> que nous félicitons pour son excellente prestation.



*Danièle BUFFET*

# C **OMMEMORATION DU 70<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

La commune de LOIVRE et son secteur plus habitués aux diverses manifestations sur la guerre 1914/1918 n'oublent pas que l'Histoire a recommencé en juin 1940.

Le 12 août 2015 un bateau mythique, bateau de Plaisance anglais "l'Aquabelle", qui en juin 1940 a été réquisitionné parmi 700 bateaux pour sauver les soldats anglais et français (plus de 300 000 soldats) de la poche de Dunkerque "opération DYNAMO" fera escale dans notre village.

LOIVRE sera le seul village de France parmi la quinzaine d'escales prévues de Dunkerque à Palavas les flots.

Les habitants de LOIVRE et du secteur pourront en faire la visite.

*Jean Claude ERIC*

## C **OMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD CHAMPENOIS**

### **Transports scolaires**

A compter de la rentrée scolaire 2015, les enfants des écoles maternelles et élémentaires utilisant le bus, même occasionnellement, devront être en possession d'une carte de transport. Cette dernière est à réclamer sur le site [www.marne.fr](http://www.marne.fr), rubrique E-SERVICES / Inscription (coût 12,00 €).

### **Nouvelles activités périscolaires**

Pour la seconde année, l'organisation des rythmes scolaires se fera de la manière suivante :

<u>Le temps scolaire :</u>	<u>Le temps périscolaire :</u>
Les enfants seront pris en charge par les enseignants :	Les enfants seront pris en charge par une équipe d'animation :
les lundis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45	les mardis de 13h40 à 16h40.
les mardis de 8h45 à 11h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30.	Les activités seront facultatives, gratuites et sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Nord Champenois. Elles se dérouleront dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire et à la salle des fêtes.

# DECLARATION DE TRAVAUX

Suivant le Code de l'Urbanisme article 421-9, en dehors des secteurs sauvegardés et des sites classés ou en instance de classement, les constructions nouvelles doivent être précédées d'une déclaration préalable, à l'exception de certains cas (se renseigner à la mairie).

# STATIONNEMENT GENANT

Dernièrement nous avons été confrontés à des problèmes de stationnement, le plus souvent dangereux notamment pour les piétons et les cyclistes.

En pièce jointe, un dépliant sur le partage de la rue édité par la sécurité routière.

# BRUITS GENANTS

Arrêté préfectoral du 25/04/1990

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ⇒ **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- ⇒ **le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- ⇒ **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Sanctions pénales : les peines encourues en cas d'infractions aux dispositions particulières de cet arrêté et des dispositions qui en découlent sont des contraventions de 3<sup>ème</sup> classe (450 € au plus).



## Naissances

- ALIZARD Léonie, Ophélie, Héloïse - 13 avril 2014
- BLONDELLE Maïlya - 20 août 2014
- CANAVAGGIO Emma, Thi-Mai, Yvonne - 11 novembre 2014
- CHARBAUT FREY Clémentine - 19 mai 2014
- FARAÛS Hugo, Sébastien - 23 février 2014
- GRANDHOMME Marion, Catherine, Gisèle - 16 mai 2014
- GUIDÉ Baptiste, Yvon, Alain - 3 août 2014
- JOSNET Maxime, Laurent, Jocelyn - 23 juillet 2014
- MORANDEIRA-GARCIA Sylvia, Victoria - 3 janvier 2014
- OLSEM Mia - 20 décembre 2014
- POUGET Milo, Gilles, Patrice - 1 juillet 2014
- REBSTOCK Maxime, Paul, David - 10 septembre 2014
- SECONDE Charlie, François, Martin - 24 février 2014
- SERVAIS Simon - 7 juin 2014
- TOUSSAINT Adam - 3 octobre 2014
- VACHEZ MAGNY Léandre, Maxime - 23 décembre 2014

## Décès

- COPP Henri Julien - 3 juin 2014
- LANGLOIS Anie Yvonne - 12 août 2014
- PÉRIN Veuve AUBERT Evelyne Thérèse - 13 septembre 2014
- ZIMMER épouse LOCQUET Katharina Angelika - 22 décembre 2014

## Mariage

- BARALLE Florent, Marcel, Moïse et TAILLEUR Stéphanie, Ingrid  
14 Juin 2014
- CACHET Vincent, Jean-Marie et MAUDIERE Hélène, Marceline, Suzanne  
16 août 2014
- SLOMIANNY Maxime et AMARO Christelle - 31 mai 2014

Commune de LOIVRE  
Directeur de publication : Claudine ROUSSEAU  
Comité de Rédaction :  
Jérémy CHOBRIAT – Maria KUENTZ - Jacques RICHARD - Valérie VERCAEMPT  
Juillet 2015 – Réalisation : Maria KUENTZ – Impression : Reims Copie